



Diabes Bleus de Mulhouse



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



27^e Brigade d'Infanterie de Montagne

27^e Marche des Diabes Bleus



Saint-Amarin - le Grand-Ballon et retour

Dénivelé 1040m

Dimanche le 8 octobre 2023

**Avec le soutien de la ville de
Saint-Amarin**



**et la participation
des Amis de la Gendarmerie**



68-3

PRESENTATION

Les Diabes Bleus de Mulhouse organisent, avec le concours de la 27^e Brigade d'Infanterie de Montagne de Varces, la désormais réputée marche sportive des Diabes Bleus.

Cette épreuve, dans le plus pur esprit montagne, met en exergue le courage, la camaraderie, la solidarité et l'effort individuel vers un but commun.

Elle permet, dans le cadre majestueux où elle se déroule, de soutenir le devoir de mémoire en nous souvenant des pages sanglantes écrites sur ces sommets vosgiens par nos valeureux anciens lors du premier conflit mondial.

Elle permet également, grâce à la participation, toujours importante, de compétiteurs civils, de militaires d'active et de réserve et des différents corps constitués de l'Etat, de démontrer et de resserrer les liens entre Armée et Nation.

L'équipe organisatrice est prête à vous accueillir le 8 Octobre 2023 pour la 27^e édition de cette marche et votre participation nous honorerà.

Lieutenant-Colonel (H) Jean-Marie Rieth, Président des Diabes Bleus de Mulhouse

Depuis 1915 l'esprit chasseur souffle sur la crête des Vosges.

Sur ce front sanglant, les Bataillons bleus sont entrés dans la légende. L'Alsace, terre de batailles s'il en est, a su intégrer cet épisode tragique et glorieux à son patrimoine historique et l'accueil qu'elle réserve de nos jours aux unités d'active, dignes descendants des Diabes Bleus, suffit à illustrer sa fidélité à ce qui est devenu notre patrimoine commun.

Vous qui allez parcourir ce terrain arrosé par le sang de nos Anciens, qui mêlerez sans doute un peu de sueur à cette terre sacrée, vous êtes certainement déjà conscient de cet héritage de paix et de liberté arraché au prix du sang.

Loin des polémiques, du découragement, du syndrome du « tout-fout'le camp »... soyez heureux et fier de célébrer tous ensemble une page d'héroïsme français, de don de soi, de générosité absolue.

Soyez fier de donner l'exemple concret, physique, palpable de la piété filiale envers ceux qui ont tout donné pour leur pays.

Vive les chasseurs !

Gal P.SANZEY

LE MONUMENT DES DIABES BLEUS

Le monument des Diabes Bleus a été érigé sur le plus haut sommet des Vosges, le Grand Ballon (1424 mètres d'altitude). Il est composé d'une pyramide en granit et d'une statue en granit à l'effigie d'un Chasseur Alpin. Il a été inauguré le dimanche 25 septembre 1927 à 11 heures, par le Président Raymond Poincaré, ancien Chasseur des 2e, 11e et 30e bataillons, entouré de membres du gouvernement et de nombreux généraux devant une foule nombreuse.

Le monument est dépossédé de sa statue de bronze en septembre 1940 au début de la deuxième Guerre mondiale, mais retrouve la majesté qu'on lui connaît aujourd'hui en octobre 1960.

Le Monument des Diabes Bleus a été élevé en souvenir des troupes alpines qui réussirent à conquérir de haute lutte les sommets des Vosges et à s'y maintenir durant toute la première guerre mondiale au prix de terribles sacrifices.

Par le Duc d'Orléans notre Père et le Clairon Roland de SIDI BRAHIM...Vive les CHASSEURS

27^e MARCHÉ DES DIABLES BLEUS

Règlement de l'épreuve

Marche ouverte aux civils et militaires (actives et réserves), avec une dominante montagne marquée par la prise en compte de sac à dos lesté et une autonomie complète sur le parcours (Style Brevet d'Alpiniste Militaire), participation en individuel ou en équipe.

Condition physique :

Un certificat médical, portant la mention : « de non contradiction à la pratique sportive » ou une licence sportive à jour vous sera demandé au départ (pour les civils et les militaires de réserves)

Vu l'effort à fournir sur le parcours, cette marche exige une très bonne condition physique, accessible à des personnes pratiquant régulièrement la randonnée à bonne allure en terrain accidenté ou d'autres sports équivalents. Chaque participant doit s'assurer de sa bonne aptitude physique et médicale.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident matériel ou corporel pouvant survenir aux concurrents et des suites éventuelles qui pourraient en découler, en cas de dommage causé par un participant à un autre participant ou à un tiers, ainsi qu'en cas de non-respect des consignes en général.

Tenue :

- Pour les civils : Chaussures de montagne **montantes** obligatoires (tennis ne seront pas admises), pantalon long ou knickers conseillés mais non obligatoires. Compte tenu des changements de météo possible, il est conseillé de se munir de vêtements de protection adéquats contre le vent, la pluie, voir la neige
- Pour les militaires (d'active ou réserve) : Tenue réglementaire. (Chaussures mili). Les participants militaires non en tenue seront classés chez les civils.
- Sac à dos lesté selon catégorie: la pesée sera faite avant le départ et contrôlée à l'arrivée. La tolérance admise est une perte de 1 kg pendant la marche. Voir tableau :

Les catégories	hommes	dames
18 à 45ans	8kg	6kg
45 ans et plus	6kg	4kg

Equipes : l'équipe sera formée de **3 participants** et sera constituée avant le départ. Toutefois, il n'est pas obligatoire de courir en équipe et la participation à titre individuel est admise.

Cannes de marche : admises

Ravitaillement : étant en autonomie complète, le ravitaillement individuel ainsi que la boisson sont à la charge de chaque participant.

Horaire : départ en ligne à 8h00 Places des Diables Bleus à Saint-Amarin

Chronométrage : le parcours de chacun sera chronométré. Il est entendu que chaque participant doit adapter son rythme de marche en fonction de ses possibilités et de son entraînement.

Fermeture du contrôle au monument du Chasseur au Grand-Ballon : 10h45.

Fermeture de l'arrivée : 12h00

Tout concurrent ne respectant pas ces horaires sera mis hors course.

Parcours : voir plan ci-joint

Inscription : sur place ou mail. Voir le site pour plus de détails

Droit d'inscription : 8€ par participant

Consultez notre site : <https://diablesb.wixsite.com/diablesb/marche-db>



PLAN DE SITUATION



HÉBERGEMENT

L'organisation n'est malheureusement pas en mesure de vous héberger. Nous vous conseillons de contacter directement les hôtels ou gîtes aux alentours de Saint-Amarin

LE PARCOURS

